

REPUBLIQUE FRANÇAISE

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - 01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170385500018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE L'ILE D'OLERON

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	30
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	41
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	44
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	47
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A4 - Etat des provisions	49
A5 - Etalement des provisions	50
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	51
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	52
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	60
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	61
C3.2 - Liste des établissements publics créés	62
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	63
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	64

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	65
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 211703855	01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON Principal	BP 2019
--------------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6911
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	3839
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes de l'Ile d'Oléron	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7405677,00	9036916,00	829,83	1114,56

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1519,00	1037,00
2	Produit des impositions directes/population	826,00	478,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1607,00	1167,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	299,00	298,00
5	Encours de dette/population	1151,00	835,00
6	DGF/population	242,00	151,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4022	0,5167
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 411 509,00	9 411 509,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 411 509,00	9 411 509,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 572 236,98	4 143 010,06
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 604 800,00	395 500,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 638 526,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 177 036,98	7 177 036,98
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		16 588 545,98	16 588 545,98

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 010 838,00	0,00	2 129 540,00	2 129 540,00	2 129 540,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 541 723,00	0,00	4 675 948,00	4 675 948,00	4 675 948,00
014	Atténuations de produits	57 682,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 111 035,00	0,00	1 111 921,00	1 111 921,00	1 111 921,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 721 278,00	0,00	7 955 409,00	7 955 409,00	7 955 409,00
66	Charges financières	289 200,00	0,00	271 100,00	271 100,00	271 100,00
67	Charges exceptionnelles	379 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 000 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 389 478,00	0,00	8 253 509,00	8 253 509,00	8 253 509,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	200 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	990 000,00		1 058 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 190 000,00		1 158 000,00	1 158 000,00	1 158 000,00
TOTAL		10 579 478,00	0,00	9 411 509,00	9 411 509,00	9 411 509,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 411 509,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	534 300,00	0,00	430 950,00	430 950,00	430 950,00
73	Impôts et taxes	6 525 700,00	0,00	6 899 200,00	6 899 200,00	6 899 200,00
74	Dotations et participations	1 718 308,00	0,00	1 682 419,00	1 682 419,00	1 682 419,00
75	Autres produits de gestion courante	1 160 280,00	0,00	162 950,00	162 950,00	162 950,00
Total des recettes de gestion courante		10 088 588,00	0,00	9 325 519,00	9 325 519,00	9 325 519,00
76	Produits financiers	13 990,00	0,00	13 990,00	13 990,00	13 990,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	389 900,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 509 478,00	0,00	9 361 509,00	9 361 509,00	9 361 509,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	70 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		70 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL		10 579 478,00	0,00	9 411 509,00	9 411 509,00	9 411 509,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 411 509,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 108 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 300,00	26 200,00	10 460,00	10 460,00	36 660,00
204	Subventions d'équipement versées	431 865,00	0,00	109 865,00	109 865,00	109 865,00
21	Immobilisations corporelles	989 580,00	213 100,00	902 391,98	902 391,98	1 115 491,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 612 960,42	560 000,00	1 929 320,00	1 929 320,00	2 489 320,00
	Total des opérations d'équipement	4 532 600,00	1 805 500,00	660 200,00	660 200,00	2 465 700,00
	Total des dépenses d'équipement	7 627 305,42	2 604 800,00	3 612 236,98	3 612 236,98	6 217 036,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	664 600,00	0,00	658 000,00	658 000,00	658 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	704 350,00	0,00	708 000,00	708 000,00	708 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 331 655,42	2 604 800,00	4 320 236,98	4 320 236,98	6 925 036,98
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>70 000,00</i>		<i>50 000,00</i>	<i>50 000,00</i>	<i>50 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>97 800,00</i>		<i>202 000,00</i>	<i>202 000,00</i>	<i>202 000,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	167 800,00		252 000,00	252 000,00	252 000,00
	TOTAL	8 499 455,42	2 604 800,00	4 572 236,98	4 572 236,98	7 177 036,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 177 036,98
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 054 400,00	395 500,00	280 300,00	280 300,00	675 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	240 000,00	0,00	960 800,00	960 800,00	960 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 294 400,00	395 500,00	1 241 100,00	1 241 100,00	1 636 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	330 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	851 435,37	0,00	706 160,06	706 160,06	706 160,06
138	Autres subvent° invest. non transf.	6 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	0,00	9 750,00	9 750,00	9 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	316 000,00	316 000,00	316 000,00
	Total des recettes financières	1 347 535,37	0,00	1 541 910,06	1 541 910,06	1 541 910,06
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 641 935,37	395 500,00	2 783 010,06	2 783 010,06	3 178 510,06

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	200 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	990 000,00		1 058 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	97 800,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 287 800,00		1 360 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
TOTAL		3 929 735,37	395 500,00	4 143 010,06	4 143 010,06	4 538 510,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 638 526,92
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 177 036,98
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 108 000,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 129 540,00		2 129 540,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 675 948,00		4 675 948,00
014	Atténuations de produits	38 000,00		38 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 111 921,00		1 111 921,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	271 100,00	0,00	271 100,00
67	Charges exceptionnelles	22 000,00	0,00	22 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000,00	1 058 000,00	1 063 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		100 000,00	100 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 253 509,00	1 158 000,00	9 411 509,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 411 509,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	658 000,00	0,00	658 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 465 700,00		2 465 700,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	36 660,00	1 000,00	37 660,00
204	Subventions d'équipement versées	109 865,00	0,00	109 865,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 115 491,98	231 000,00	1 346 491,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 489 320,00	20 000,00	2 509 320,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 925 036,98	252 000,00	7 177 036,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 177 036,98
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	150 000,00		150 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	430 950,00		430 950,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	6 899 200,00		6 899 200,00
74	Dotations et participations	1 682 419,00		1 682 419,00
75	Autres produits de gestion courante	162 950,00	0,00	162 950,00
76	Produits financiers	13 990,00	0,00	13 990,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	17 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	5 000,00	0,00	5 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 361 509,00	50 000,00	9 411 509,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 411 509,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	510 000,00	0,00	510 000,00
13	Subventions d'investissement	675 800,00	100 000,00	775 800,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	960 800,00	70 000,00	1 030 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	32 000,00	32 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	0,00	9 750,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 058 000,00	1 058 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		100 000,00	100 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	316 000,00		316 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 472 350,00	1 360 000,00	3 832 350,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 638 526,92
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	706 160,06
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 177 036,98
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 010 838,00	2 129 540,00	2 129 540,00
60611	Eau et assainissement	37 000,00	67 200,00	67 200,00
60612	Energie - Electricité	204 100,00	220 000,00	220 000,00
60621	Combustibles	75 000,00	75 000,00	75 000,00
60622	Carburants	39 000,00	54 000,00	54 000,00
60623	Alimentation	107 380,00	107 500,00	107 500,00
60624	Produits de traitement	4 000,00	9 400,00	9 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 300,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	27 500,00	27 500,00	27 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	117 000,00	132 500,00	132 500,00
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	32 000,00	32 000,00
60636	Vêtements de travail	8 050,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	26 300,00	22 720,00	22 720,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6067	Fournitures scolaires	21 140,00	21 358,00	21 358,00
6068	Autres matières et fournitures	46 500,00	60 300,00	60 300,00
611	Contrats de prestations de services	146 710,00	196 655,00	196 655,00
6132	Locations immobilières	7 600,00	7 800,00	7 800,00
6135	Locations mobilières	27 000,00	26 100,00	26 100,00
61521	Entretien terrains	22 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	8 000,00	8 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	302 000,00	250 000,00	250 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	36 500,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	65 000,00	100 000,00	100 000,00
6156	Maintenance	76 250,00	79 000,00	79 000,00
6161	Multirisques	12 000,00	16 000,00	16 000,00
6168	Autres primes d'assurance	22 300,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	8 330,00	8 220,00	8 220,00
6184	Versements à des organismes de formation	21 000,00	20 860,00	20 860,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	700,00	700,00	700,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	15 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	3 240,00	11 850,00	11 850,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	174 908,00	158 397,00	158 397,00
6233	Foires et expositions	700,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20 900,00	19 900,00	19 900,00
6238	Divers	18 000,00	22 800,00	22 800,00
6241	Transports de biens	2 450,00	2 450,00	2 450,00
6247	Transports collectifs	4 180,00	4 180,00	4 180,00
6248	Divers	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	4 100,00	4 400,00	4 400,00
6257	Réceptions	11 800,00	12 700,00	12 700,00
6261	Frais d'affranchissement	32 000,00	32 600,00	32 600,00
6262	Frais de télécommunications	42 300,00	39 250,00	39 250,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 100,00	8 200,00	8 200,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 900,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 800,00	5 800,00	5 800,00
62872	Remb. frais au budget annexe	4 000,00	4 500,00	4 500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 700,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	8 250,00	14 400,00	14 400,00
63512	Taxes foncières	16 000,00	10 500,00	10 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	13 900,00	14 600,00	14 600,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 541 723,00	4 675 948,00	4 675 948,00
6218	Autre personnel extérieur	4 700,00	6 000,00	6 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 071,00	13 095,00	13 095,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	47 139,00	45 990,00	45 990,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 842,00	7 857,00	7 857,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 362 677,00	2 412 337,00	2 412 337,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	65 973,00	64 579,00	64 579,00
64118	Autres indemnités titulaires	413 086,00	428 032,00	428 032,00
64131	Rémunérations non tit.	139 283,00	152 222,00	152 222,00
64138	Autres indemnités non tit.	31 771,00	9 989,00	9 989,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	430 705,00	428 716,00	428 716,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	761 201,00	772 540,00	772 540,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 553,00	6 569,00	6 569,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	175 000,00	210 000,00	210 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 472,00	9 522,00	9 522,00
64731	Allocations chômage versées directement	13 900,00	19 000,00	19 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 350,00	17 000,00	17 000,00
6488	Autres charges	2 000,00	33 500,00	33 500,00
014	Atténuations de produits	57 682,00	38 000,00	38 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36 400,00	38 000,00	38 000,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	21 282,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 111 035,00	1 111 921,00	1 111 921,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	30 420,00	32 300,00	32 300,00
6531	Indemnités	109 733,00	110 264,00	110 264,00
6532	Frais de mission	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 009,00	5 007,00	5 007,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 253,00	9 500,00	9 500,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions	301 850,00	307 100,00	307 100,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	4 550,00	4 550,00	4 550,00
657362	Subv. fonct. CCAS	120 000,00	120 000,00	120 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	419 000,00	420 000,00	420 000,00
65888	Autres	2 220,00	2 200,00	2 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 721 278,00	7 955 409,00	7 955 409,00
66	Charges financières (b)	289 200,00	271 100,00	271 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	275 000,00	262 000,00	262 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 700,00	-6 400,00	-6 400,00
6618	Intérêts des autres dettes	900,00	500,00	500,00
666	Pertes de change	20 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	379 000,00	22 000,00	22 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 000,00	4 000,00	4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	370 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	1 000 000,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	5 000,00	5 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	1 000 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 389 478,00	8 253 509,00	8 253 509,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	990 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	990 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 190 000,00	1 158 000,00	1 158 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 190 000,00	1 158 000,00	1 158 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 579 478,00	9 411 509,00	9 411 509,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 411 509,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	110 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-116 400,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	534 300,00	430 950,00	430 950,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	9 400,00	10 000,00	10 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	60 000,00	40 000,00	40 000,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	73 100,00	70 400,00	70 400,00
70384	Forfait de post-stationnement	40 000,00	25 000,00	25 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	32 000,00	26 300,00	26 300,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	160 000,00	157 000,00	157 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	150,00	150,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 300,00	1 300,00	1 300,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	143 000,00	10 000,00	10 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	2 000,00	1 500,00	1 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	7 100,00	37 600,00	37 600,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	700,00	500,00	500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 200,00	48 700,00	48 700,00
73	Impôts et taxes	6 525 700,00	6 899 200,00	6 899 200,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 680 000,00	5 900 000,00	5 900 000,00
73211	Attribution de compensation	99 700,00	204 200,00	204 200,00
7336	Droits de place	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	600 000,00	650 000,00	650 000,00
7388	Autres taxes diverses	6 000,00	5 000,00	5 000,00
74	Dotations et participations	1 718 308,00	1 682 419,00	1 682 419,00
7411	Dotation forfaitaire	1 190 000,00	1 178 000,00	1 178 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	95 668,00	63 779,00	63 779,00
74127	Dotation nationale de péréquation	300 000,00	300 000,00	300 000,00
744	FCTVA	0,00	30 000,00	30 000,00
74718	Autres participations Etat	10 110,00	110,00	110,00
74748	Participat° Autres communes	12 000,00	9 500,00	9 500,00
74751	Participat° GFP de rattachement	13 500,00	1 900,00	1 900,00
7478	Participat° Autres organismes	5 030,00	12 130,00	12 130,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	2 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	15 000,00	12 000,00	12 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	75 000,00	75 000,00	75 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 160 280,00	162 950,00	162 950,00
752	Revenus des immeubles	160 280,00	162 950,00	162 950,00
7561	Régies dotées seule autonomie financière	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		10 088 588,00	9 325 519,00	9 325 519,00
76	Produits financiers (b)	13 990,00	13 990,00	13 990,00
761	Produits de participations	20,00	20,00	20,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	13 970,00	13 970,00	13 970,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	389 900,00	5 000,00	5 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	5 000,00	5 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	89 900,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 509 478,00	9 361 509,00	9 361 509,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	70 000,00	50 000,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	70 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 000,00	50 000,00	50 000,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 579 478,00	9 411 509,00	9 411 509,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 411 509,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	60 300,00	10 460,00	10 460,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	31 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 000,00	8 760,00	8 760,00
2051	Concessions, droits similaires	5 300,00	1 700,00	1 700,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	431 865,00	109 865,00	109 865,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	162 000,00	32 000,00	32 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	4 865,00	4 865,00	4 865,00
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	204 300,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	20 700,00	36 000,00	36 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	25 000,00	22 000,00	22 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	989 580,00	902 391,98	902 391,98
2111	Terrains nus	206 200,00	131 214,98	131 214,98
2112	Terrains de voirie	16 500,00	63 000,00	63 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 100,00	1 000,00	1 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	18 000,00	78 000,00	78 000,00
21316	Equipements du cimetière	5 000,00	4 155,00	4 155,00
2135	Installations générales, agencements	171 900,00	213 500,00	213 500,00
2138	Autres constructions	10 000,00	7 500,00	7 500,00
2152	Installations de voirie	37 800,00	42 100,00	42 100,00
21534	Réseaux d'électrification	60 000,00	35 000,00	35 000,00
21538	Autres réseaux	9 000,00	600,00	600,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	83 200,00	51 400,00	51 400,00
21571	Matériel roulant	0,00	30 000,00	30 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	44 350,00	70 040,00	70 040,00
2182	Matériel de transport	160 100,00	82 350,00	82 350,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 370,00	17 410,00	17 410,00
2184	Mobilier	30 140,00	11 550,00	11 550,00
2188	Autres immobilisations corporelles	119 920,00	63 572,00	63 572,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 612 960,42	1 929 320,00	1 929 320,00
2313	Constructions	369 300,00	604 320,00	604 320,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 243 660,42	1 324 000,00	1 324 000,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	1 000,00	1 000,00
2132	Opération d'équipement n° 2132 (5)	3 100,00	0,00	0,00
8904	Opération d'équipement n° 8904 (5)	2 861 000,00	0,00	0,00
8905	Opération d'équipement n° 8905 (5)	80 000,00	0,00	0,00
8906	Opération d'équipement n° 8906 (5)	422 000,00	100 000,00	100 000,00
8907	Opération d'équipement n° 8907 (5)	1 166 500,00	70 000,00	70 000,00
8908	Opération d'équipement n° 8908 (5)	0,00	490 200,00	490 200,00
Total des dépenses d'équipement		7 627 305,42	3 612 236,98	3 612 236,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	50 000,00	50 000,00
10223	TLE	30 000,00	5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	45 000,00	45 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	664 600,00	658 000,00	658 000,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	520 000,00	520 000,00
1643	Emprunts en devises	30 000,00	35 000,00	35 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	56 000,00	75 000,00	75 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	28 000,00	28 000,00	28 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	9 750,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		704 350,00	708 000,00	708 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 331 655,42	4 320 236,98	4 320 236,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	70 000,00	50 000,00	50 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	70 000,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	70 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	97 800,00	202 000,00	202 000,00
2031	Frais d'études	2 600,00	1 000,00	1 000,00
2111	Terrains nus	11 000,00	11 000,00	11 000,00
21534	Réseaux d'électrification	70 000,00	170 000,00	170 000,00
21538	Autres réseaux	10 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 200,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		167 800,00	252 000,00	252 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 499 455,42	4 572 236,98	4 572 236,98

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 604 800,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 177 036,98
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 054 400,00	280 300,00	280 300,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	35 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	310 000,00	30 000,00	30 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	60 900,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	330 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	86 500,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	120 300,00	120 300,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 000,00	60 000,00	60 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	72 000,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	80 000,00	70 000,00	70 000,00
1348	Autres fonds non transférables	72 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	240 000,00	960 800,00	960 800,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	960 800,00	960 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 294 400,00	1 241 100,00	1 241 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 181 435,37	1 216 160,06	1 216 160,06
10222	FCTVA	130 000,00	180 000,00	180 000,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	330 000,00	330 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	851 435,37	706 160,06	706 160,06
138	Autres subvent° invest. non transf.	6 350,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	6 350,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	9 750,00	9 750,00
275	Dépôts et cautionnements versés	9 750,00	9 750,00	9 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	316 000,00	316 000,00
Total des recettes financières		1 347 535,37	1 541 910,06	1 541 910,06
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 641 935,37	2 783 010,06	2 783 010,06
021	Virement de la sect° de fonctionnement	200 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	990 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 000,00	11 300,00	11 300,00
28031	Frais d'études	50 000,00	52 000,00	52 000,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	100,00	100,00	100,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	11 400,00	11 400,00	11 400,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	200,00	200,00	200,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	28 700,00	29 000,00	29 000,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	6 000,00	5 800,00	5 800,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	25 700,00	27 100,00	27 100,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	29 600,00	30 500,00	30 500,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	15 500,00	16 500,00	16 500,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 600,00	2 600,00	2 600,00
28051	Concessions et droits similaires	7 900,00	5 700,00	5 700,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 900,00	3 300,00	3 300,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 300,00	8 600,00	8 600,00
281312	Bâtiments scolaires	69 700,00	69 700,00	69 700,00
281316	Equipements de cimetière	3 300,00	3 500,00	3 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281318	Autres bâtiments publics	113 600,00	113 600,00	113 600,00
28135	Installations générales, agencements, ..	82 100,00	99 000,00	99 000,00
28138	Autres constructions	11 000,00	11 200,00	11 200,00
28151	Réseaux de voirie	272 300,00	250 000,00	250 000,00
28152	Installations de voirie	50 000,00	83 000,00	83 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	4 200,00	3 000,00	3 000,00
281571	Matériel roulant	10 700,00	10 000,00	10 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	28 900,00	23 000,00	23 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	26 800,00	42 200,00	42 200,00
28182	Matériel de transport	35 800,00	56 400,00	56 400,00
28183	Matériel de bureau et informatique	21 600,00	24 000,00	24 000,00
28184	Mobilier	26 500,00	26 700,00	26 700,00
28188	Autres immo. corporelles	34 600,00	38 600,00	38 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 190 000,00	1 158 000,00	1 158 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	97 800,00	202 000,00	202 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	45 000,00	100 000,00	100 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	35 000,00	70 000,00	70 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 600,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 000,00	1 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	15 200,00	31 000,00	31 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 287 800,00	1 360 000,00	1 360 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 929 735,37	4 143 010,06	4 143 010,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	395 500,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 638 526,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 177 036,98
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2132 (1)
LIBELLE : Etude Marais de la Borderie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		84 076,14	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	84 076,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	84 076,14	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8904 (1)
LIBELLE : PLACE GAMBETTA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 830 065,78	a 399 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	39 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	39 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 790 982,78	399 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 790 982,78	399 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 180 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	180 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	90 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	90 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-219 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8905 (1)
LIBELLE : AD'AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		146 480,29	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	146 480,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	146 480,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 4 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	4 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	4 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	4 000,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8906 (1)
LIBELLE : Salle omnisports

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		36 494,79	a 392 500,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	36 494,79	392 500,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	36 494,79	392 500,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 350 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	290 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	290 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-142 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8907 (1)
LIBELLE : BIKE PARK**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		171 455,24	a 1 014 000,00	70 000,00	b 70 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	171 455,24	1 014 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2313	Constructions	171 455,24	1 014 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 150 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	150 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-934 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8908 (1)
LIBELLE : PORT 2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	490 200,00	b 490 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	60 200,00	60 200,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	60 200,00	60 200,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	430 000,00	430 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	430 000,00	430 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 490 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	59 400,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	59 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	430 800,00
1641	Emprunts en euros	0,00	430 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	708 000	376 895	101 020	312 945	417 702	101 000	8 350	0	18 000	1 786 125	490 200	4 320 237
- Equipements municipaux (2)		376 895	101 020	272 080	417 702	101 000	8 350	0	3 000	1 732 125	490 200	3 502 372
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	40 865	0	0	0	0	15 000	54 000	0	109 865
- Opérations financières	708 000											708 000
Dépenses d'ordre	252 000											252 000
Total dépenses de l'exercice	960 000	376 895	101 020	312 945	417 702	101 000	8 350	0	18 000	1 786 125	490 200	4 572 237
RAR N-1 et reports	0	545 700	56 000	8 000	2 600	1 014 000	0	0	0	978 500	0	2 604 800
Total cumulé dépenses d'investissement	960 000	922 595	157 020	320 945	420 302	1 115 000	8 350	0	18 000	2 764 625	490 200	7 177 037

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 491 910	30 000	70 000	0	60 900	0	0	0	0	0	490 200	4 143 010
RAR N-1 et reports	2 638 527	4 000	0	0	0	150 000	0	0	0	241 500	0	3 034 027
Total cumulé recettes d'investissement	6 130 437	34 000	70 000	0	60 900	150 000	0	0	0	241 500	490 200	7 177 037

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 492 600	2 588 982	310 125	1 678 045	577 085	313 700	148 050	1 740	4 000	2 157 282	139 900	9 411 509
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 492 600	2 588 982	310 125	1 678 045	577 085	313 700	148 050	1 740	4 000	2 157 282	139 900	9 411 509

RECETTES

Total recettes de l'exercice	8 486 969	189 450	57 560	212 500	31 300	1 500	17 600	500	66 230	231 400	116 500	9 411 509
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 486 969	189 450	57 560	212 500	31 300	1 500	17 600	500	66 230	231 400	116 500	9 411 509

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		960 000	922 595	157 020	320 945	420 302	1 115 000	8 350	0	18 000	2 764 625	490 200	7 177 037
Dépenses réelles		708 000	922 595	157 020	320 945	420 302	1 115 000	8 350	0	18 000	2 764 625	490 200	6 925 037
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	658 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	658 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	5 200	0	0	0	0	0	0	0	31 460	0	36 660
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	40 865	0	0	0	0	15 000	54 000	0	109 865
21	Immobilisations corporelles	0	164 895	131 020	233 080	27 982	31 000	8 350	0	0	519 165	0	1 115 492
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	260 000	26 000	47 000	392 320	0	0	0	3 000	1 761 000	0	2 489 320
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	492 500	0	0	0	1 084 000	0	0	0	399 000	490 200	2 465 700
2132	Etude Marais de la Borderie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8904	PLACE GAMBETTA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	399 000	0	399 000
8905	AD'AP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8906	Salle omnisports	0	492 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	492 500
8907	BIKE PARK	0	0	0	0	0	1 084 000	0	0	0	0	0	1 084 000
8908	PORT 2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	490 200	490 200
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		252 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	252 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	202 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 000

RECETTES													
Total recettes investissement		3 491 910	34 000	70 000	0	60 900	150 000	0	0	0	241 500	490 200	4 538 510
Recettes réelles		2 131 910	34 000	70 000	0	60 900	150 000	0	0	0	241 500	490 200	3 178 510
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	316 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	316 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 216 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 216 160
13	Subventions d'investissement	60 000	34 000	70 000	0	60 900	150 000	0	0	0	241 500	59 400	675 800
16	Emprunts et dettes assimilées	530 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 800	960 800
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	9 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 750
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 360 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 360 000</i>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 058 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 058 000
041	Opérations patrimoniales	202 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 492 600	2 588 982	310 125	1 678 045	577 085	313 700	148 050	1 740	4 000	2 157 282	139 900	9 411 509
Dépenses réelles		334 600	2 588 982	310 125	1 678 045	577 085	313 700	148 050	1 740	4 000	2 157 282	139 900	8 253 509
011	Charges à caractère général	10 500	762 045	47 510	358 145	190 000	68 650	5 750	1 390	4 000	621 650	59 900	2 129 540

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 629 516	262 365	898 100	366 585	30 050	0	0	0	1 489 332	0	4 675 948
014	Atténuations de produits	38 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	10 000	177 421	250	419 800	20 500	215 000	142 300	350	0	46 300	80 000	1 111 921
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	271 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 100
67	Charges exceptionnelles	0	20 000	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	22 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 158 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 158 000</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 058 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 058 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 486 969	189 450	57 560	212 500	31 300	1 500	17 600	500	66 230	231 400	116 500	9 411 509
Recettes réelles		8 436 969	189 450	57 560	212 500	31 300	1 500	17 600	500	66 230	231 400	116 500	9 361 509
013	Atténuations de charges	0	53 700	30 000	16 000	4 000	0	0	0	0	46 300	0	150 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	11 150	25 000	187 000	27 300	1 500	17 600	500	1 200	113 200	46 500	430 950
73	Impôts et taxes	6 759 200	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000	70 000	6 899 200
74	Dotations et participations	1 658 779	12 130	110	9 500	0	0	0	0	0	1 900	0	1 682 419
75	Autres produits de gestion courante	0	95 470	2 450	0	0	0	0	0	65 030	0	0	162 950
76	Produits financiers	13 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 990
77	Produits exceptionnels	0	17 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>50 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>50 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>50 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>50 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 131 012,93									
1641 Emprunts en euros (total)					8 617 650,55									
CE-1805209	CAISSE D'EPARGNE	06/12/2004		17/03/2005	790 000,00	V	EURIBOR	2,330	2,330	EUR	T	P	N	A-1
CE-1806065	CAISSE D'EPARGNE	14/06/2006		30/06/2007	700 000,00	F		4,470	4,470	EUR	A	P	N	A-1
CE-1806384	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2006		21/03/2007	900 000,00	F		3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
CE-1806873	CAISSE D'EPARGNE			09/08/2008	399 000,00	R	EURIBOR	5,143	5,143	EUR	M	P	N	A-1
CE-A8606116	CAISSE D'EPARGNE	17/05/2004		25/08/2004	320 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	B-1
CE-A8606159	CAISSE D'EPARGNE	08/07/2005		16/08/2006	1 000 000,00	R		4,500	4,500	EUR	A	P	N	D-1
CE-A8607115	CAISSE D'EPARGNE	11/12/2007		28/03/2008	920 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	B-1
CLF-MON236061EUR/024	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/11/2005		01/04/2006	750 000,00	F		3,470	3,470	EUR	A	P	N	A-1
MON508452EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/03/2016		01/07/2018	2 838 650,55	F		3,210	3,210	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					513 362,38									
CLF-MON174728CHF-2v	CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/12/2000		01/04/2001	513 362,38	F		4,990	4,990	CHF	T	P	N	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					759 795,05									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					759 795,05									
1	FAISSEAU YVON			25/05/2009	360 000,00	F		0,000	0,000	EUR	M	P	N	A-1
SDEER-385035	SYNDICAT	29/01/2013		01/06/2015	63 194,26	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
SDEER-385036	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385036	SYNDICAT	24/11/2015		01/06/2016	13 814,68	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
SDEER-385037	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385037	SYNDICAT	21/10/2014		01/07/2016	15 498,23	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
SDEER-385038	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385038	SYNDICAT	07/04/2015		01/11/2017	10 281,83	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385039	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385039	SYNDICAT	11/10/2018		01/04/2019	34 397,52	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385521	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385521	SYNDICAT	21/10/2014		01/04/2016	38 881,75	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
SDEER-385522	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385522	SYNDICAT	07/04/2015		01/05/2017	30 646,16	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385523	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385523	SYNDICAT	01/06/2016		01/03/2018	47 867,42	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385524	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385524	SYNDICAT	02/11/2016		01/04/2018	32 288,72	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385525	D'ELECTRIFICATION													
SDEER-385525	SYNDICAT	10/05/2016		01/05/2019	5 424,48	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385525	D'ELECTRIFICATION													

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
UNIMA-2004/07	UNIMA	09/03/2003		25/06/2005	107 500,00	F		4,650	4,650	EUR	A	P	N	A-1
Total général					9 890 807,98									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 302 604,23					525 047,31	252 407,42	0,00	109 829,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 010 705,06					499 408,30	238 476,86	0,00	106 651,58
CE-1805209	N	0,00	A-1	58 169,58	0,99	V	EURIBOR	0,000	58 169,58	0,00	0,00	0,00
CE-1806065	N	0,00	A-1	456 527,77	12,99	F		4,470	26 654,87	20 406,79	0,00	9 607,66
CE-1806384	N	0,00	A-1	432 657,44	7,99	F		3,950	46 988,83	17 219,77	0,00	11 895,95
CE-1806873	N	0,00	A-1	126 997,66	4,60	R	EURIBOR	0,000	27 708,60	0,00	0,00	0,00
CE-A8606116	N	0,00	B-1	10 666,86	0,64	F		3,990	10 666,86	161,38	0,00	0,00
CE-A8606159	N	0,00	D-1	156 958,67	2,61	R		4,500	77 456,85	7 846,71	0,00	0,00
CE-A8607115	N	0,00	B-1	515 200,00	13,99	F		3,990	36 800,00	20 282,18	0,00	107,22
CLF-MON236061EUR/024	N	0,00	A-1	318 846,20	6,99	F		3,470	40 676,39	11 956,73	0,00	7 794,55
MON508452EUR	N	0,00	A-1	4 934 680,88	19,00	F		3,210	174 286,32	160 603,30	0,00	77 246,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		291 899,17					25 639,01	13 930,56	0,00	3 177,85
CLF-MON174728CHF-2v	N	0,00	F-6	291 899,17	6,99	F		4,990	25 639,01	13 930,56	0,00	3 177,85
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		364 084,21					86 122,82	449,37	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		364 084,21					86 122,82	449,37	0,00	0,00
1	N	0,00	A-1	186 000,00	10,39	F		0,000	18 000,00	0,00	0,00	0,00
SDEER-385035	N	0,00	A-1	12 638,86	0,99	F		0,000	12 638,86	0,00	0,00	0,00
SDEER-385036	N	0,00	A-1	5 525,86	1,99	F		0,000	2 762,94	0,00	0,00	0,00
SDEER-385037	N	0,00	A-1	6 199,28	1,99	F		0,000	3 099,65	0,00	0,00	0,00
SDEER-385038	N	0,00	A-1	6 169,09	3,83	F		0,000	2 056,37	0,00	0,00	0,00
SDEER-385039	N	0,00	A-1	34 397,52	5,00	F		0,000	6 879,50	0,00	0,00	0,00
SDEER-385521	N	0,00	A-1	15 552,70	1,99	F		0,000	7 776,35	0,00	0,00	0,00
SDEER-385522	N	0,00	A-1	18 387,70	3,00	F		0,000	6 129,23	0,00	0,00	0,00
SDEER-385523	N	0,00	A-1	38 293,94	4,00	F		0,000	9 573,48	0,00	0,00	0,00
SDEER-385524	N	0,00	A-1	25 830,98	4,00	F		0,000	6 457,74	0,00	0,00	0,00
SDEER-385525	N	0,00	A-1	5 424,48	5,00	F		0,000	1 084,90	0,00	0,00	0,00
UNIMA-2004/07	N	0,00	A-1	9 663,80	0,99	F		4,650	9 663,80	449,37	0,00	0,00
Total général		0,00		7 666 688,44					611 170,13	252 856,79	0,00	109 829,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CE-A8606116	CAISSE D'EPARGNE	320 000,00	10 666,86	1	15,00				0,00		3,990	161,38	0,00	0,14
CE-A8607115	CAISSE D'EPARGNE	920 000,00	515 200,00	1	25,00				0,00		3,990	20 282,18	0,00	6,72
TOTAL (B)		1 240 000,00	525 866,86						0,00			20 443,56	0,00	6,86
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
CE-A8606159	CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	156 958,67	1	15,00				0,00		4,500	7 846,71	0,00	2,05
TOTAL (D)		1 000 000,00	156 958,67						0,00			7 846,71	0,00	2,05
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
CLF-MON174728CHF-2v	CREDIT LOCAL DE FRANCE	513 362,38	291 899,17	6	25,00				0,00		4,990	13 930,56	0,00	3,81
TOTAL (F)		513 362,38	291 899,17						0,00			13 930,56	0,00	3,81
TOTAL GENERAL		2 753 362,38	974 724,70						0,00			42 220,83	0,00	12,71

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 691 963,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	525 866,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	156 958,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						3,81
	Montant en euros						291 899,17

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2012-06-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	11/06/2012
L	Autres immobilisations corporelles (+5000€)	10	11/06/2012
L	Autres immobilisations corporelles (-5000€)	5	11/06/2012
L	Autres immobilisations incorporelles	5	11/06/2012
L	Autres inst., mat. et out. technique (+5000€)	10	11/06/2012
L	Autres inst., mat. et out. technique (-5000€)	5	11/06/2012
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	11/06/2012
L	Constructions - Autres bâtiments publics	25	11/06/2012
L	Constructions - Equipements du cimetière	25	11/06/2012
L	Constuctions - Inst. générales, agenc. aménag.	15	11/06/2012
L	Frais d'études	5	11/06/2012
L	Frais documents d'urbanisme et numérisat° cadastre	10	11/06/2012
L	Installations de voirie (+5000€)	10	11/06/2012
L	Installations de voirie (-5000€)	5	11/06/2012
L	Mat. et out. incendie et défense civile (-5000€)	5	11/06/2012
L	Matériel et outillage de voirie (+5000€)	10	11/06/2012
L	Matériel et outillage de voirie (-5000€)	5	11/06/2012
L	Matériels de bureau	10	11/06/2012
L	Matériels de transport	5	11/06/2012
L	Matériels informatiques	3	11/06/2012
L	Matériels informatiques complém.	2	11/06/2012
L	Mobilier	10	11/06/2012
L	Réseaux de voirie (-5000€)	5	11/06/2012
L	Subventions d'équipement versées	5	11/06/2012
L	Subventions d'équipement versées	10	11/06/2012
L	Subventions d'équipement versées	15	11/06/2012
L	Terrains nus - Terrains de voirie	5	11/06/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		2 074 538,01	2 074 538,01	0,00	2 074 538,01
Perte de change sur capital restant dû	0,00		74 538,01	74 538,01	0,00	74 538,01
Travaux futur port de pêche	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		12 496,58	12 496,58	0,00	12 496,58
Provision dépréciation comptes de redevables	0,00		12 496,58	12 496,58	0,00	12 496,58
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 087 034,59	2 087 034,59	0,00	2 087 034,59

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		708 000,00	I 708 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		658 000,00	658 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	520 000,00	520 000,00
1643	Emprunts en devises	35 000,00	35 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	103 000,00	103 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	50 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	45 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	708 000,00	2 604 800,00	0,00	3 312 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 993 750,00	III 1 993 750,00
Ressources propres externes de l'année (a)		519 750,00	519 750,00
10222	FCTVA	180 000,00	180 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	330 000,00	330 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	9 750,00	9 750,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 474 000,00	1 474 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	11 300,00	11 300,00
28031	<i>Frais d'études</i>	52 000,00	52 000,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	100,00	100,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	11 400,00	11 400,00
28041482	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	200,00	200,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	29 000,00	29 000,00
28041513	<i>GFP rat : Projet infrastructure</i>	5 800,00	5 800,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	27 100,00	27 100,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	30 500,00	30 500,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	16 500,00	16 500,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	2 600,00	2 600,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	5 700,00	5 700,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 300,00	3 300,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	8 600,00	8 600,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	69 700,00	69 700,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	3 500,00	3 500,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	113 600,00	113 600,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	99 000,00	99 000,00
28138	<i>Autres constructions</i>	11 200,00	11 200,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	250 000,00	250 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	83 000,00	83 000,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	3 000,00	3 000,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	10 000,00	10 000,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	23 000,00	23 000,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	42 200,00	42 200,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	56 400,00	56 400,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	24 000,00	24 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	26 700,00	26 700,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	38 600,00	38 600,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	316 000,00	316 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	100 000,00	100 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 993 750,00	395 500,00	2 638 526,92	706 160,06	5 733 936,98

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 312 800,00
Ressources propres disponibles	IV	5 733 936,98
Solde	V = IV – II (6)	2 421 136,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					38 112,25	10 322,99										588,75	2 946,27	
OGE	2000	P	Travaux bâtiment Ecole Jeanne d'Arc - Contacter l'école pour avoir le tableau d'amortissement	CAISSE D'EPARGNE	38 112,25	10 322,99	3,28	M	F	6,550	F	6,550	A-1	EUR	588,75	2 946,27		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 726 515,35	2 783 967,06										104 360,13	164 000,71	
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLAI - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 182,00	59 909,27	36,99	A	V	0,800	V	0,550	B-1	EUR	329,50	1 464,44		
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLUS - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	178 478,00	168 324,27	36,99	A	V	1,600	V	1,350	B-1	EUR	2 272,38	3 537,32		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLUS Foncier - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 762,00	41 920,67	46,99	A	V		1,600	V		1,350	B-1	EUR	565,93	644,50
SEMIS	2002	P	Construction de 13 logemenst la Grenette - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	884 204,00	613 419,92	19,40	A	F		4,200	F		4,200	A-1	EUR	26 395,93	22 271,72
SEMIS	2015	P	Rénovation logements La Grenette - Rue des allées - PAM10 PAM - māj 26/03/15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	232 000,00	208 770,84	21,99	A	R		1,600	R		1,600	A-1	EUR	3 340,33	7 992,14
SEMIS	2015	P	Rénovation logements La Grenette - Rue des allées - PEPR10 ECOVRT 10 - māj 26/03/15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	565 500,00	503 083,98	21,99	A	R		0,750	R		0,750	A-1	EUR	3 773,13	21 118,20
SEMIS Saintes	1986	P	19 logements la Grenette - Māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	716 510,38	164 160,88	5,64	A	F		4,940	F		4,940	A-1	EUR	9 303,58	34 124,15
SEMIS Saintes	1994	P	Construction logements PLA - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	955 978,06	491 128,28	11,82	A	F		5,800	F		5,800	A-1	EUR	29 761,70	34 636,04
SEMIS Saintes	1998	P	Construction logements la louisiane - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	1 015 517,79	502 294,81	12,32	A	F		4,800	F		4,800	A-1	EUR	26 995,62	35 744,64
SEMIS Saintes	1998	P	La Louisiane PLA TS - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	70 383,12	30 954,14	12,32	A	F	T4M	4,300	F	T4M	4,300	A-1	EUR	1 622,03	2 467,56
TOTAL GENERAL					4 764 627,60	2 794 290,05											104 948,88	166 946,98

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		46,00	1,00	47,00	37,00	0,00	37,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	8,00	1,00	9,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	13,00	0,00	13,00	9,00	0,00	9,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		80,00	5,00	85,00	74,00	0,00	74,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	50,00	5,00	55,00	48,00	0,00	48,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	14,00	0,00	14,00	10,00	0,00	10,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Apprentis	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		140,00	6,00	146,00	119,00	0,00	119,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	OGEC Ecole Jeanne d'Arc	Caisse des écoles	Association	10 322,99
-	SEMIS	Société d'économie mixte	Société	2 513 812,85
-	ATLANTIC AMENAGEMENT	Société	Société	270 154,21
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
-	CASTEL	ASSOCIATION	ASSOCIATION	150 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté commune de l'île d'Oléron		TPU + Fisc. addit.	0,00
PETR Marennes Oléron		Contribution	0,00
SDEER de la charente-Maritime		Sans fisc. propre	0,00
SIFICES		Contribution	0,00
SIFICMS		Contribution	0,00
SIVU du CIAS		Contribution	0,00
Syndicat de la voirie de Charente-Maritime		Contribution	0,00
Syndicat des eaux		Contribution	0,00
Autres organismes de regroupement			
AFR n°2		Sans fisc. propre	0,00
Association syndicale d'Arceau		Sans fisc. propre	0,00
Syndicat informatique		Sans fisc. propre	0,00
UNIMA		Contribution	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de St Pierre d'Oléron		-	SPA	Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière 1	Camping municipal de La Faucheprère	23/03/1985	- 23/03/1985		SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière 2	Marché couvert	01/01/1991	- 22/03/1991		SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière 3	Régie autonome golf d'Oléron	01/01/2002	- 25/10/2001		SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	16 987 684,00	0,00	11,89	0,00	2 019 835,00	0,00
TFPB	12 474 532,00	0,00	30,51	0,00	3 805 979,00	0,00
TFPNB	226 373,00	0,00	47,00	0,00	106 395,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	29 688 589,00	0,00			5 932 209,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 20/03/2019

Présenté par le Maire (1),
A Saint-Pierre d'Oléron, le 26/03/2019
le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Pierre d'Oléron, le 26/03/2019
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. ANDREZ Lionel	
M. BAUSMAYER Dominique Michel	
M. DA SILVA Jean-Yves	
M. GUILBERT Eric Robert	
M. LEBOEUF Charles	
M. LIVENAIS Jean-Yves	
M. LUNEAU Dominique	
M. METEAU Franck Noel Michel	
M. MIMAUD Loïc Gaëtan André	
M. MULLER Michel	
M. NORMANDIN Mickael	
M. SUEUR Christophe	
M. VANCAMPEN Marc	
Mme CASTELLI Edwige	
Mme CAUSSE Catherine	
Mme FROUGIER Sylvie	
Mme MASSE Dominique	
Mme MESNARD Valerie Christine	
Mme POUSSET Corinne	
Mme SAINT JEAN Pierrette	
Mme SELLIER MARLIN Marie-Claude	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme VITET Françoise Jeanne	
----------------------------	--

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Pierre d'Oléron, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.